



Alves Queiroz Longo & Filippo









En 2010, après des années d'activité dans les plus grands cabinets du pays, les associés Alves & Queiroz s'unissent dans le but de proposer des services juridiques spécialisés et personnalisés.

En 2011, l'associé Longo fonde la société Longo & Meirelles Avocats, qui deviendra plus tard Longo Avocats, spécialisée dans les questions immobilières et autres causes civiles.

LE CABINET

En 2014, Filippo rejoint les trois associés, fondant ainsi le cabinet Alves, Queiroz, Longo & Filippo (AQLF) Avocats, lequel s'engage à servir chaque client de manière individualisée, en valorisant une relation de proximité avec ses clients et la recherche permanente des solutions juridiques modernes et innovatrices les plus adaptées à la défense de leurs intérêts.

Le cabinet dispose d'une équipe de professionnels dévoués et engagés, travaillant dans divers domaines du droit, de manière à offrir un service complet et interdisciplinaire qui satisfasse amplement les attentes de nos clients.







Droit Administratif

L'équipe du cabinet intervient aussi pour des demandes de nature administrative, notamment dans le suivi des processus d'appel d'offres, ainsi que le dépôt des injonctions ayant pour but de garantir les droits du candidat.

Nous fournissons également des conseils légaux dans la rédaction des contrats avec des entités gouvernementales. De plus, nous intervenons aussi dans le contentieux administratif et judiciaire relevant du droit public.

Le cabinet intervient dans la préparation et l'analyse des contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) – y compris dans les aspects fiscaux, de régulation et de responsabilité fiscale –, ainsi que dans les consortiums et l'analyse des relations juridiques qui en découlent.

Droit Social et de la Sécurité Sociale

Le cabinet fournit des conseils juridiques aux entreprises sur les questions relatives au droit social, avec des conseils sur l'application correcte de la législation, ainsi que des conseils en ce qui concerne le droit des employés.

Nous travaillons également avec le contentieux découlant des rapports entre employés et employeurs, par le biais de la représentation et du parrainage des intérêts des clients dans les cas de plaintes de travail et des procédures administratives devant le Ministère Public du Travail.

Dans le domaine de la sécurité sociale, AQLF Avocats opère principalement dans les processus de révision et d'augmentation des bénéfices en fonction de la continuité du travail (desaposentação ou desretraite).









Responsabilité Civ<u>ile</u>

Le cabinet traite de nombreuses demandes juridictionnelles liées à la responsabilité civile, et plus particulièrement aux rapports avec les consommateurs.

Avec une spécialisation en Droit de la Santé de l'École de la Magistrature de Rio de Janeiro (EMERJ), l'associé fondateur Sérgio Alves fournit aux clients des conseils et l'activité contentieuse nécessaire à la défense de leurs intérêts dans les matières d'importance de cette branche dont la croissance augmente chaque année. En outre, le cabinet possède également une vaste expérience dans la défense des hôpitaux et des entités de santé.

Contrats Commerciaux et Civils

L'équipe d'AQLF Avocats fournit des services consultatifs dans l'élaboration / la révision des contrats, ou concernant la remise en cause de ces contrats devant le tribunal. Dans cette spécialité, le cabinet intervient également dans la rédaction de contrats de location, apport et mode de paiement, promesse d'achat et de vente, achat et vente d'immeubles, contrats de service, accords, contrats, entre autres, toujours d'une manière spécifique selon les besoins du client.

de la Régulation

Le cabinet sert les intérêts de nos clients dans les agences de régulation (ANATEL, ANEEL, ANP, etc.), principalement dans l'obtention de licences, ainsi que dans la contestation des amendes appliquées en vertu de la violation des obligations contractuelles.

De plus, les avocats de notre équipe ont une forte expérience dans l'élaboration de consultations et de conseils sur les différentes exigences imposées par les règles émises par les diverses agences de régulation, l'assistance dans l'interprétation de ces règles et le suivi des audits réalisés.







VV

Droite Fiscal

L'équipe d'AQLF Avocats traite toutes les demandes de la branche du droit fiscal, impliquant les impôts et les cotisations sociales, dans la sphère administrative comme judicaire, aux niveaux municipal, fédéral et de l'État. Ainsi, nous traitons les recours administratifs, de défenses en poursuites fiscales, la proposition de poursuites visant la remise en question de dettes fiscales, la réalisation de demandes de restitution et de compensation de crédit d'impôts, etc. Le suivi de nos processus est effectué de manière intensive, avec des diligences visant à diminuer la durée des processus qui représentent des crédits pour les clients.

En outre, le cabinet traite l'analyse de viabilité et de demande des procédures spéciales de réduction d'impôts, ainsi que les litiges qui en découlent.

Nous travaillons également avec des conseils fiscaux, en particulier avec l'élaboration des consultations et des avis formels sur divers sujets, ainsi que la planification fiscale.

Droit de la Famille et Succession

AQLF Avocats intervient également en droit de la famille, en fournissant une assistance juridique ainsi qu'en défendant les intérêts des clients en litige, avec une vaste expérience dans les processus de séparation, de divorce, de partage des biens, de reconnaissance et de dissolution de l'union stable, de concession de pension alimentaire, de reconnaissance de paternité, de droit de garde et de visite pour les mineurs, entre autres.

Le cabinet possède également une grande expérience dans les inventaires et toutes les procédures résultant du décès, aussi que dans l'analyse de chaque cas, visant la réduction des coûts fiscaux découlant la succession et de la régularisation des propriétés.









Droit Immobilier, des Incorporations et de Registre

AQLF Avocats intervient dans le domaine du droit immobilier en faveur des propriétaires, des entreprises, des entrepreneurs et des investisseurs, par la rédaction et la négociation des contrats liés à la gestion de la propriété, la construction, l'achat et la vente de biens, la fourniture de garanties, les échanges et les loyers résidentiels et non résidentiels.

Le cabinet agit également en conseillant les intéressés dans l'achat des immeubles aux enchères publiques (judiciaires). Nous intervenons aussi bien avant les enchères, avec des analyses précédant les dossiers, de façon à minimiser les risques, qu'après, de manière à garantir la possession de l'immeuble et sa régularisation.

AQLF Avocats possède une vaste expérience dans la régularisation formelle des immeubles, soit par des processus visant l'usucapion, l'adjudication obligatoire et l'autorisation de levée de valeurs, soit par la recherche des documents et de l'histoire de l'immeuble afin de régler définitivement la propriété du client. De même, nous intervenons sur l'annulation des pions et charges et tout ce qui touche en général au droit immobilier et de registre.

De plus, nous faisons la gestion patrimoniale et de succession par le biais de la constitution de holdings, ayant pour but la protection des actifs des clients et la simplification du processus de succession, ce qui économise du temps et des ressources.

Droit de l'Étranger et de l'Expatrié

AQLF Avocats donnent des conseils juridiques pour l'obtention de visas permanents et temporaires, ainsi que dans d'autres procédures consulaires ; élaboration des contrats de travail et assistance en cas de problèmes juridiques des expatriés et des entreprises étrangères, y compris celles relatives à l'entrée et à la sortie temporaire ou permanente du pays.



<u>SÉRGIO ALVES</u> <u>sergio@aqlfadvogados.com.br</u>



W



Diplômé de l'Université Fédérale du Rio de Janeiro (Faculté Nationale de Droit), spécialisé en procédure civile à l'Université Cândido Mendes et en droit de la santé à l'École de la Magistrature de l'État de Rio de Janeiro – EMERJ. Il a travaillé au cabinet Demarest & Almeida Advogados dans le contentieux des affaires civiles ; et au Opportunity Equity Partners Management Resources, une société du Groupe Opportunity.

ANDERSON QUEIROZ anderson@aqlfadvogados.com.br

Diplômé en 2006 de l'Association d'Éducation São Paulo Apóstolo. Spécialisé en droit social et droit procédural social en 2011 à l'Université Cândido Mendes. Il a été l'un des fondateurs du cabinet Alves & Queiroz Avocats et actuel associé d'AQLF Avocats.

AVOCATS ASSOCIÉS

FELIPE LONGO felipe@aqlfadvogados.com.br

Diplômé de l'Université Cândido Mendes, avec une vaste expérience en droit civil et procédure civile, aussi bien en contentieux qu'en conseil. Il a été l'un des fondateurs du cabinet Longo & Meirelles Avocats, et est actuellement un des associés d'AQLF Avocats.

LUCIANO GOMES FILIPPO luciano@aqlfadvogados.com.br

Diplômé de l'Université Fédérale du Rio de Janeiro (Faculté Nationale de Droit), spécialisé en droit fiscal à l'Institut Brésilien d'Études Fiscales (IBET). Master en fiscalité à l'Université Panthéon-Assas, Paris 2. Docteur en Droit Public à l'Université Panthéon-Assas, Paris 2. Membre de l'Association Française de Docteurs en Droit (AFDD).

Chercheur au Centre d'Administration et Politiques Publiques (CAPP) de l'Institut Supérieur de Sciences Sociales Politiques (ISCSP), de l'Université Technique de Lisbonne (UTL), sur le thème Économie Publique et Politiques de l'Imposition. Chercheur à la Fondation pour la Culture et la Technologie (FCT), du Ministère de la Science, Technologie et Enseignement Supérieur au Portugal, sur le thème Financement Autarcique.

Il a intégré le cabinet Sacha Calmon Misabel Derzi Consultants et Avocats, au contentieux fiscal, administratif et judiciaire ; et le cabinet Avvad, Osorio, Fernandes, Mariz, Moreira Lima & Fabião Avocats, cabinet devenu par la suite Osorio, Fernandes, Mariz & Assed Avocats, aussi bien au contentieux fiscal, administratif et judiciaire, qu'en consultation. Il a également travaillé chez Gaia, Silva & Gaede Avocats, au contentieux fiscal, administratif et judiciaire.



CONTACTS

www.aqlfadvogados.com.br contato@aqlfadvogados.com.br

Rio de Janeiro

Av. Nilo Peçanha nº 12, Grupo 801/803.

CEP: 20020-100- Centro

Rio de Janeiro / RJ

Téléphones: (21) 2516-2798 e (21) 2232-8426

São Paulo

Alameda dos Guaramomis, 1040.

CEP: 04076-012 - Moema

São Paulo / SP

Téléphone: (11) 2365-7484

